

Au fil des jours

20
21
Mars Avril



Dimanche 13 et 20 Juin 2021

N'oubliez pas que votre pièce d'identité
avec photo est indispensable.

Inscription possible jusqu'au 07 mai



Frossetaines, Frossetains,

Le printemps est déjà là, et il apporte avec lui des envies de renouveau, sans doute plus fortes aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été après un an de pandémie.

Certains parmi vous, j'en suis sûr, se lanceront dans un traditionnel « grand ménage de printemps », celui qui fait place nette pour mieux laisser s'épanouir des lendemains qui chantent...

Bonne nouvelle : ce grand ménage a été fait au Carnet !

En effet s'il y a bien une chose que nous n'avons pas ménagé, sans mauvais jeu de mots, ce sont nos efforts pour faire respecter l'Etat de Droit !

C'est je crois, une bonne chose pour la démocratie, et pour la défense de tous les idéaux : la zone du Carnet a été évacuée sans heurt, et les riverains pourront à nouveau circuler librement et sans crainte. J'irais même jusqu'à dire que c'est une bonne chose pour l'écologie : après plusieurs mois d'occupation des zadistes, il aura fallu dépolluer la zone. J'en reste assez ébahi : dépolluer une zone après le passage de militants qui se proclament défenseurs de l'écologie, défenseurs de ladite zone, c'est un comble ! Le projet de parc éco-technologique questionne, et c'est bien normal. Il n'est pas d'actualité pour le moment, et ne se fera pas sans garanties.

Le printemps est déjà là, et les élections départementales et régionales approchent : initialement prévues en mars, elles auront finalement lieu en juin, si l'avenir ne nous réserve pas de nouvelles surprises. Une situation qui n'est pas sans rappeler les élections municipales de l'an dernier, curieux anniversaire... Je ne peux que vous inciter à profiter de ce sursis pour vous intéresser aux programmes, aux candidats, et en votre âme et conscience, pouvoir voter. Nous avons la chance, en France, de pouvoir nous exprimer par les urnes, d'avoir le goût du débat et de la discussion, d'être capable d'entendre une grande diversité d'opinions et de respecter le choix de la majorité, alors profitons-en. A moins de ne pas s'intéresser aux débats, et d'exprimer a posteriori son désaccord en occupant un site ? Non, impossible, les français sont trop respectueux de la démocratie pour faire cela !

Le printemps est déjà là, les cloches sont passées et les bêtes sont de sortie... Et nous voilà presque à les envier (les bêtes) ! Comme elles, on se prend à rêver de grand air : sortir enfin de chez nous, à l'heure à laquelle on le souhaite, pour profiter d'une terrasse ensoleillée, d'une soirée entre amis, d'un tour au cinéma... Tenons bon, restons bienveillants et solidaires : c'est pour bientôt !

Sylvain SCHERER
Frossay le 24/03/2021



FONCTIONNEMENT

Le budget d'une commune est à la fois le reflet de la politique de l'équipe municipale et l'outil de mise en œuvre des actions menées par les élus.

Si l'exercice budgétaire 2021 permet de poursuivre la recherche d'économie et une réelle dynamique d'investissement, il est nécessaire de rester vigilant. Le budget communal, voté au conseil municipal du 22 mars 2021, s'emploie à préserver la santé financière de la Ville nouvellement regagnée, sans augmenter la pression fiscale sur les Frossetains mais en continuant une politique d'investissement ambitieuse pour améliorer toujours un peu plus le cadre de vie de nos concitoyens.

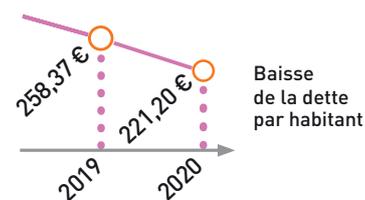
Dépenses de fonctionnement par secteur : total 2 411 794 €

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de la voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, les charges liées à l'école, aux subventions aux associations...

La municipalité parvient depuis plusieurs années à réduire ses dépenses. Des économies sont réalisées chaque année dans tous les services. Une veille permanente est assurée pour maintenir les dépenses.

Dette par habitant

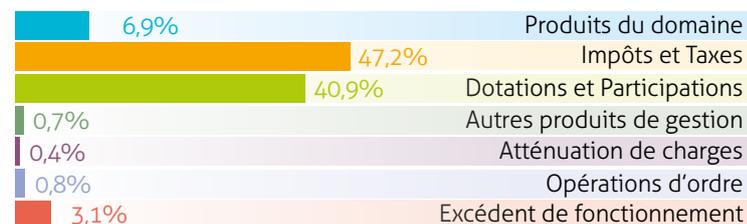
1,07 an de capacité de désendettement



Recettes de fonctionnement : total 2 411 794 €

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, des subventions, de la facturation des services de la commune (restauration scolaire, bibliothèque, location de salles, redevance d'occupation...), ainsi que divers excédents (budgets annexes ou résultats de l'année précédente).

Eléments détaillés des recettes 2020



Maintien des taux d'imposition depuis 2014



La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants. Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation est compensée pour les communes par le transfert du montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le Département sur le territoire de la commune. **Le taux départemental sera donc ajouté au taux communal sur la fiche d'imposition.**

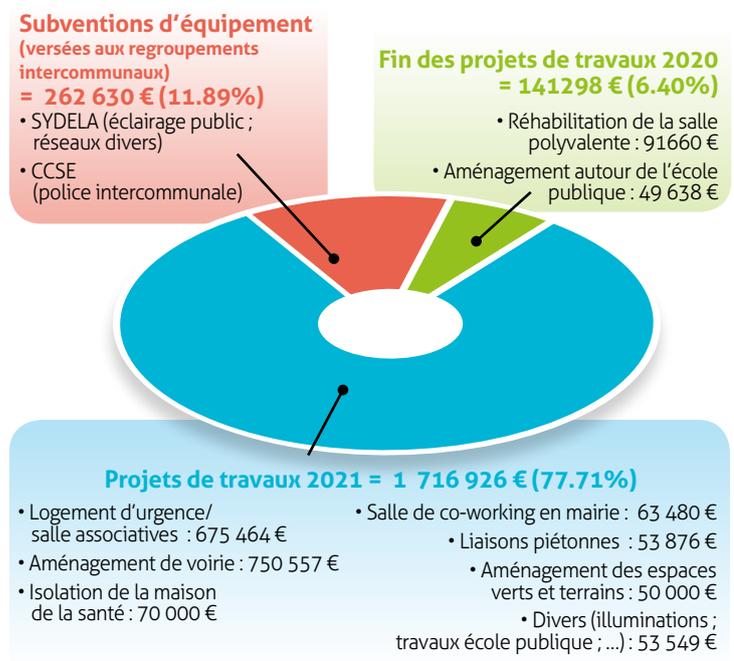
INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement se compose également de dépenses et de recettes qui s'équilibrent.

Du côté des dépenses, les frais liés à la réalisation d'infrastructure (bâtiments, aménagement de voirie), mais également le mobilier, les équipements informatiques. De l'autre côté en recettes, l'autofinancement, les subventions et l'emprunt.

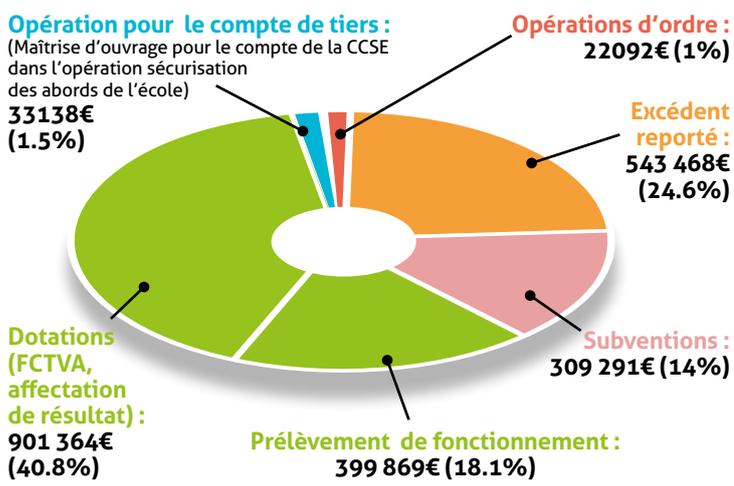
Dépenses d'investissement : total 2 209 222 €

La volonté de l'équipe municipale est de poursuivre les efforts en matière de restriction budgétaire au niveau des dépenses de fonctionnement afin de dégager suffisamment de marge pour continuer les investissements nécessaires aux besoins des Frossetains (Construction d'un logement d'urgence et de salles associatives ; programme d'aménagement et de sécurisation des voies). Pour 2021, les dépenses d'investissement sont réparties sur les projets, travaux et équipements suivants :



Recettes d'investissement : total 2 209 222 €

Les recettes d'investissement se composent du fonds de compensation de la TVA, de la taxe d'aménagement, de l'épargne, des subventions, des excédents éventuels de l'année précédente.



Recherche de scrutateurs



Les élections régionales et départementales sont à ce jour fixées aux 13 et 20 Juin 2021 sous réserve des conditions sanitaires.

Nous sommes d'ores et déjà à la recherche de scrutateurs.

Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser auprès de la mairie : 02 40 39 72 72 - mairie@frossay.fr

A la découverte de la Commune



Où est-elle située ? Qui l'a réalisée ? Dans quelle commune était situé son atelier ?

Retrouvez la réponse dans le prochain bulletin

Réponse du dernier bulletin : L'ancre située au Migron rappelle les bateaux dans le canal, « culée maçonnée », c'est le support du pont tournant. Il s'agit également de l'entrée du pont pour les gens, le matériel et les animaux pour accéder aux îles.

Aménagement des voies

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement des voies ont débuté le 15 mars dernier. Ces derniers vont permettre de diminuer la vitesse.

Aménagement d'un rond-point au croisement de la rue de la Fuie et de la rue du Jaunais

Création d'un plateau ralentisseur entre la rue de la Fuie et la route de Fougerouge

Création d'un ralentisseur et aménagement des accotements rue de la Fuie

Création d'une écluse et d'un passage piéton rue de Bel Air

Réfection de la rue du Magnolia en enrobé

Une deuxième phase de travaux débutera au deuxième semestre 2021 et concernera la route de Nantes, la rue Alexis Maneyrol, la rue Saint Front et la rue des Puits (entre la rue du Capitaine Robert Martin et la rue de la Paix).



Recette de grand-mère

Blanquette d'Anguilles

Couper les anguilles en morceaux, les jeter dans du beurre chaud, sans les laisser le temps de prendre couleur.

D'autre part faire revenir dans une casserole des petits oignons et quelques champignons saupoudrer de farine, mouiller avec eau et vin blanc par moitié, faire réduire et mettre les morceaux d'anguilles, saler et poivrer.

au moment de servir faire une liaison au jaune d'œuf et à la crème.

Travaux salle polyvalente

Vieux de 35 ans, cet espace polyvalent utile aux Frossetains avait besoin d'une cure de jouvence. L'espace gymnase avait été rénové précédemment et les travaux de mise aux normes de l'accessibilité de l'ERP aux personnes handicapées réalisés en 2017. Restait une remise à neuf de la salle des fêtes et des salles adjacentes. Les objectifs suivants ont été retenus par la municipalité : limiter les nuisances sonores auprès du voisinage, renforcer l'isolation afin de réaliser des économies d'énergie, améliorer l'esthétique de la salle des fêtes, remettre aux normes les installations électriques et alarmes incendie.

La réhabilitation partielle de la salle a coûté à la Commune un montant de 158 812€ TTC. L'Etat a subventionné les travaux à hauteur de 43 464€ et la Commune a actionné le système des certificats d'économie d'énergie afin de percevoir un montant de 4492€ calculé au regard des gains énergétiques générés par les travaux d'isolation.

C'est donc une salle des fêtes aux couleurs rafraîchies qui accueillera de nouveau les associations et les événements festifs des Frossetains dès que les conditions sanitaires le permettront.



Un arbre une naissance

Pour la 1ère édition frossetaine de l'opération « Un arbre une naissance », c'est un espace paisible sur les bords du ruisseau de Migron derrière le Quai Vert qui a été choisi pour accueillir pas moins de 116 arbres. La sélection des essences a été réalisée consciencieusement par le service des espaces verts de la commune au regard de leur résistance, du climat ligérien et de la nature du sol. Des chênes, des saules blancs, des cerisiers à fleurs, des ormes et des pommiers cohabitent et embellissent maintenant ce lieu de nature. Fournis par la société Ripoché, les arbres ont été mis en terre par la société Effivert.

Chaque enfant à naître à Frossay à compter de l'année 2021 viendra parrainer un arbre planté. Une plaque avec le prénom et la date de naissance du bébé sera posée au pied de l'arbre, symbole de la vie et source de préservation de l'environnement. Chaque famille pourra venir constater la croissance de « son » arbre et même ramasser ses fruits à l'occasion de balades au grand air.



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

VENDREDI 4, SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN 2021

sur le thème "La transmission des savoirs"



Rendez-vous au jardin

FROSSAY 4 - 5 - 6 juin 2021

Vous l'aimez, vous le choyez toute l'année ... et si vous ouvriez votre jardin à la visite à l'occasion des « Rendez-vous au jardin » ?

Si vous souhaitez faire découvrir votre jardin au public, n'hésitez pas, à vous faire connaître auprès de la Mairie

Tél. 02 40 93 72 72 - mail : mairie@frossay.fr

La commune de Frossay, avec le jardin de l'espace culturel, renouvelle une nouvelle fois sa participation à l'opération nationale initiée par le Ministère de la Culture « Rendez-vous aux jardins » dont le thème 2021 est « la transmission des savoirs », avec la journée du 4 juin dédiée au public scolaire.

Subvention école privée

Le conseil municipal du 22 mars 2021 a validé les participations suivantes attribuées à chaque élève des deux écoles de la commune :

- 25.00€ par élève pour les sorties scolaires
- 25.00€ par élève pour l'achat de livres scolaires
- 30.00€ par élève pour l'achat de fournitures scolaires

Comme chaque année, le coût moyen d'un élève de l'école publique sera reversé à l'Ogec de l'école Saint Louis de Monfort. Cette année, le montant par élève est de 1 262€ pour chaque élève de maternelle et de 300 € pour chaque élève de primaire. Les effectifs pris en compte sont ceux du 1er janvier de l'année civile soit 120 élèves en élémentaires et 71 élèves en maternelles.

C'est donc une subvention globale de 125 602€ qui sera versée cette année à l'organisme de gestion de l'école Privée.



Vie municipale

Réglementation concernant les abattages d'arbres

Nous rappelons à tous les riverains la réglementation concernant les abattages d'arbres ou de haies :

« Tous travaux ayant pour effet de détruire ou de modifier un élément de paysage identifié par le présent P.L.U., en application du 2° article L.123-1-5-III du Code de l'Urbanisme et non soumis à un régime spécifique d'autorisation, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions prévues aux articles R.421-17 et R.421-23 du code de l'urbanisme ».

En particulier en zone agricole, soyons attentif à nos haies qui protègent notre environnement.

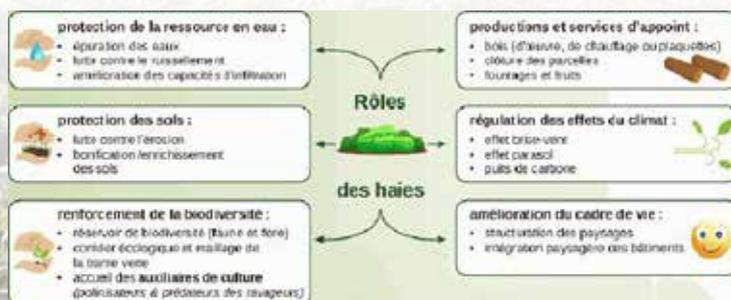
Zone A : Réglementation des zones A, An, Ad et Ae :

« Les plantations existantes de qualités ou d'intérêts paysager inventoriées au document graphique du P.L.U. au titre 2° article L.123-1-5 III du Code l'Urbanisme doivent être conservées.

L'abattage d'arbres ou de haies identifiées sur ce document graphique au titre du 2° article L.123-1-5-III du Code de l'Urbanisme est soumis à déclaration auprès du Maire.

Leur suppression devra être compensée par la plantation d'un linéaire équivalent ou d'une surface équivalente d'essences locales, devant être réalisée de préférence à proximité du secteur concerné par le projet de suppression des éléments paysagers.

Le choix des essences sera fait parmi les espèces rustiques et forestières en évitant les espèces exotiques dites d'ornement ».



Vie locale

Infolettre

Depuis un an, la mairie propose à ses habitants de rester au plus près de l'actualité de votre Commune de Frossay, et d'utiliser un moyen d'information éco responsable en optant pour l'abonnement à l'infolettre.

Comment faire pour s'inscrire ?

Rien de plus simple, il suffit de vous connecter sur notre site : www.frossay.fr -> puis cliquez sur l'onglet « Contact », en bas de page « inscrivez-vous à notre infolettre ». Il suffira alors de rentrer votre adresse mail.



INFOLETTRE - FROSSAY

Retrouvez régulièrement l'actualité de la mairie directement sur votre mail

Déjections canines

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



Impôts sur le revenu 2021

un accompagnement de proximité

La campagne de déclaration des impôts sur le revenu se tiendra jusqu'au 20 mai (déclaration papier) et jusqu'au 1er juin (déclaration en ligne). Pour la 1ère fois, France Services Sud Estuaire pourra accompagner les personnes sur leur déclaration en ligne et pour répondre à toutes les questions précises sur les ressources à déclarer, des agents du centre des impôts de Pornic seront présents dans les locaux lors de permanences hebdomadaires.

Plus d'informations dans vos espaces France Services de Paimboeuf ou St-Brevin

2 LIEUX D'ACCUEIL

PAIMBOEUF
65 boulevard de l'Astrolabe
44560 Paimboeuf
☎ 02 40 39 23 64

ST-BREVIN-LES-PINS
6 rue Jules Ferry
44250 St-Brevin-les-Pins
☎ 02 40 39 37 01

france-services@cc-sudestuaire.fr

Mardi et jeudi
9h-12h et 14h-17h

Lundi et vendredi
9h-12h30
Mardi, mercredi et jeudi
9h-12h et 14h-17h

UNE ÉQUIPE

Entrée libre et accueil personnalisé
Pour vous orienter selon votre situation

Guide d'été

Consultation du guide et Inscription en ligne

Stages sportifs, séjours éducatifs, animations et sorties à la journée... Cette année encore, enfants et adolescents du territoire vont pouvoir faire le plein d'activités pendant les vacances d'été ! Grande nouveauté : de la consultation du guide aux inscriptions aux activités, tout se passe désormais en ligne !

Tout le programme sur <http://vacances-actives.cc-sudestuaire.fr/>

Bonne nouvelle également : les inscriptions aux stages sportifs se feront également en ligne via le portail familles, connu des parents inscrits à l'accueil périscolaire et de loisirs de Frossay. Les familles déjà inscrites n'auront pas à créer un nouveau compte et pourront utiliser leurs identifiants actuels pour s'inscrire.

Les autres utilisateurs peuvent créer un compte dès à présent sur portail-familles.cc-sudestuaire.fr pour la réservation des stages sportifs.



Recrutement de 17 à 35 ans, quel que soit votre niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

Contactez votre centre de recrutement GENDARMERIE au 02 40 20 24 24 ou par mail : cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr Info par téléphone, sur rendez-vous ou par visioconférence. Info - inscription : www.lagendarmerierecruite.fr



Ecole Alexis Maneyrol

FROSSAY

Ecole Alexis Maneyrol

Inscriptions rentrée
septembre 2021

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie. Vous pouvez également le télécharger sur le site de la mairie, rubrique école. Vous devez le déposer en mairie une fois complété.

Vous pouvez appeler l'école le lundi ou le mardi toute la journée pour prendre rendez-vous avec Mme Robin la directrice, pour une visite, ou laisser un message sur le répondeur le jeudi ou le vendredi.

02 40 39 73 71 - ce.0442042f@ac-nantes.fr - <https://passerelle2.ac-nantes.fr/maneyrolfrossay/>

Ecole St Louis de Montfort

Lien avec la maison de retraite Les Eglantines :

Malgré le contexte sanitaire, nous n'oublions pas nos aînés de la maison de retraite que nous allions rencontrer auparavant une fois par mois.

Alors, pour égayer leur journée et surtout leurs murs, chaque classe réalise à tour de rôle des œuvres qui sont ensuite installées pour la plus grande joie des résidents. Cette période, les CP et CE2 ont été ravis d'embellir le couloir principal ainsi que la salle à manger.

Opération « collecte de denrées alimentaires » pour le Secours Humanitaire du 25 mai au 11 juin.

Le secours humanitaire a fait appel à l'école pour les aider à récolter des denrées alimentaires afin de les distribuer en faveur des personnes dans le besoin sur la communauté de communes.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, aucune récolte alimentaire n'a pu être réalisée par l'association dans les magasins, c'est pour cela que l'école organise cette opération.

Les élèves et les familles sont invités à participer à cette action de solidarité, mais si vous aussi, en tant que citoyen de Frossay, souhaitez participer, vous pouvez déposer votre colis à l'école chaque soir à 16h30 jusqu'au 10 juin.

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant pour l'année 2020-2021, peuvent prendre rendez-vous pour visiter et découvrir les projets de l'école. Les enfants nés en 2018 feront leur première rentrée en petite section.

5, rue de la Paix, Frossay.
Contact : 02 40 39 76 68

ec.frossay.montfort@ec44.fr,
<https://www.ecole-montfort-frossay.ovh/>



Vie locale

SoinSanté - Centre de Santé Infirmier

La pandémie de Covid 19, un an déjà !

Bien que le Pays de Retz ait été relativement moins touché que d'autres régions françaises, depuis mars 2020 l'activité de SoinSanté a été fortement impactée par les vagues successives de l'épidémie de Covid 19

Tout en poursuivant les soins habituels des patients de SoinSanté, une réorganisation des pratiques infirmières a été nécessaire pour s'adapter aux recommandations en constante évolution des autorités sanitaires.

- Les procédures de soins, les tournées à domicile et les permanences ont été réorganisées pour respecter les gestes barrières et éviter la propagation du virus en passant d'un patient à l'autre.
- Nos infirmières ont toutes été formées à la réalisation des tests de prélèvements nasopharyngés. Elles ont ainsi fortement contribué au dépistage organisé que ce soit au drive du laboratoire BMPR de Chaumes en Retz, au Centre de soins de Saint Père en Retz, ainsi qu'à domicile, réalisant à elles seules plus de 5000 tests PCR entre juin et décembre 2020.
- Elles sont intervenues dans quelques Etablissements du territoire pour des dépistages collectifs lorsque le virus y était entré.
- En lien avec l'ARS, l'une d'elles est « Ambassadrice COVID-19 » pour faire le lien avec collègues et partenaires et promouvoir les

gestes de prévention et les bonnes pratiques aptes à freiner la progression de l'épidémie auprès de la population.

- D'ores et déjà l'équipe de SoinSanté se tient prête à réaliser la vaccination en ambulatoire sitôt que le feu vert sera donné aux infirmières. En attendant, elle participe, par des vacations, au fonctionnement du centre de vaccination de Pornic.
- L'isolement peut être difficile à vivre, mais il est la solution indispensable pour se protéger, protéger les autres et contribuer à stopper l'épidémie. Depuis le 21 janvier, l'Assurance Maladie, en charge de la recherche des cas contact, propose systématiquement aux personnes testées positives à la Covid-19 une visite à domicile par un infirmier. Les infirmières de SoinSanté participent à ce nouveau dispositif.

Face à la gravité de la situation, SoinSanté s'investit avec conviction pour assumer la mission de santé publique qui incombe à tout centre de soins.

Centre de soins infirmiers :
02 40 21 70 88 // contact@soinsante.fr

Centre de santé polyvalent: (infirmières et médecins) :
02 40 64 24 93 // centre.sante.vue@soinsante.fr

Permanence de soins infirmiers à Frossay :
9h à 10h sur rendez-vous à la Maison de la Santé
8 rue de la mairie - Site internet: www.soinsante.fr

Ambassadeurs Covid

Face au nombre important de personnes touchées par la COVID-19, la prévention et la protection sont plus que jamais à poursuivre et à amplifier pour casser les chaînes de transmission. Prendre soin de chaque ligérien est notre ambition et notre devoir.

Dans cet objectif, l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire organise des sessions de sensibilisation « ambassadeurs COVID », en partenariat avec l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé).

Elles s'adressent à tout professionnel ou bénévole en charge d'accompagner ou d'accueillir un public : représentants de structures d'hébergement collectif, d'associations communautaires, de structures sportives, de collectivités territoriales, bénévoles au sein d'associations caritatives, professionnels en contact avec des personnes âgées (service d'aide à domicile...), etc. Elles ne visent pas les professionnels de santé, déjà sensibilisés à la COVID.

Les objectifs de cette sensibilisation sont de :

- Dispenser une information fiable et actualisée sur la COVID et les mesures protectrices ;

- Outiller les ambassadeurs COVID pour intervenir à leur niveau auprès de leurs publics, réseaux, proches... ;
- Donner accès à des sources d'information validées et à des ressources d'intervention.

Ces ambassadeurs, suite à leur sensibilisation, peuvent avoir pour rôle :

- D'aller vers les personnes et d'engager la discussion ;
- De rappeler l'importance de la prévention, du dépistage, de l'isolement et de la vaccination pour combattre l'épidémie ;
- D'écouter, de répondre aux questions et d'orienter vers des sources fiables.

Depuis août 2020, environ 1500 ambassadeurs d'origines diverses (professionnels et bénévoles ...) ont déjà été sensibilisés en Pays de la Loire. Notre objectif est de déployer à nouveau ces temps de sensibilisation entre mars et juin 2021. Chaque session est gratuite et dure 2h30, à distance à l'aide de la plateforme ZOOM.

Vous trouverez, dans le lien ci-dessous, la liste des dates programmées, ainsi que le lien pour s'inscrire : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/devenez-ambassadeur-covid-19-en-pays-de-la-loire>

A l'issue de ces sessions, l'IREPS proposera aux ambassadeurs sensibilisés, s'ils le souhaitent, de participer à des temps d'échanges afin de les soutenir dans leurs pratiques professionnelles liées à la COVID. De même, ils pourront adhérer à un groupe Facebook, leur permettant de s'informer et d'échanger avec d'autres ambassadeurs.

Interview Mme Marine Colombel



Depuis combien de temps exercez-vous ?

J'exerce le métier d'ostéopathe depuis 2015, j'ai suivi un enseignement scientifique après l'obtention de mon bac, je suis entrée dans une école d'ostéopathie où j'ai suivi ma formation pendant 5 ans.

Quel a été votre parcours pour exercer le métier d'ostéopathe ?

Depuis je continue à me former de façon continue tous les ans, j'ai suivi une formation spécialisée dans les nourrissons ainsi que sur les troubles de la fertilité, Les douleurs et neurosciences et tant d'autres.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier ? Quels sont les maux qui peuvent amener une personne à consulter un ostéopathe ?

Le principe de l'ostéopathie est de redonner de la mobilité aux tissus (muscles, fascias...) ainsi qu'aux articulations. Les patients viennent pour des motifs très variés du basique «mal de dos» à

des douleurs chroniques, des entorses, des troubles digestifs, maux de tête, troubles de la fertilité...

Pour les nourrissons suite à l'accouchement, pour des régurgitations, coliques, constipations, les plagiocéphalies (tête plate, torticolis) mais aussi pour les accompagner dans l'apprentissage de la vie, se retourner, les quatre pattes, la marche... Et une fois enfant et adolescent nous les suivons dans leur croissance et leurs maux s'il y a.

Quelles sont les exigences de votre métier ? Quelles sont les qualités nécessaires pour être ostéopathe ?

Les qualités d'un ostéopathe c'est d'être à l'écoute de ses patients, il n'y a pas que la douleur, la structure, nous soignons une personne entière de la tête au pied avec tout ce qui l'entoure, ses émotions son stress, le métier qu'il pratique etc... L'exigence principale c'est d'être présent de la même façon en concentration et disponibilité pour tous les patients du matin au soir.

Qui peut vous consulter ? Adultes, enfants, bébés ?

Comme dit un petit peu plus haut, tout le monde peut venir chez l'ostéopathe nous nous adaptons en fonction de l'âge et des pathologies, je reçois les nourrissons dès leurs premières semaines de vie, jusqu'à la personne âgée, en passant par le sportif et la femme enceinte.

**Maison de Santé - 8 rue de la Mairie 44320 FROSSAY
Madame COLOMBEL - 06 67 44 54 70
<https://colombelm-osteo.wixsite.com/marineosteopathe>**

Le retour de l'opération « Composteur »

En début d'année 2020, la Communauté de Communes Sud Estuaire adoptait son programme local de prévention des déchets. L'objectif : réduire de 10% les quantités de déchets produits sur le territoire. Pour y arriver, différentes actions ont été ciblées comme prioritaires. C'est le cas du compostage par exemple.

Le saviez-vous ? En une année, une personne produit environ 90 kg de déchets compostables, sans compter les déchets du jardin. Epluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, fanes de légumes, tontes de gazon, feuilles mortes... Autant de déchets qu'il est possible de valoriser en compost fertile pour ses espaces verts !

Entre juin et décembre 2020, a eu lieu la première « Opération Composteur ». Elle a permis aux habitants du territoire de la Communauté de Communes Sud Estuaire d'acquérir un kit de compostage ou de lombricompostage à un tarif préférentiel. Et ce fut un réel succès, avec près de 600 distributions en seulement une demi-année. Le lancement de la deuxième Opération Composteur était donc inévitable !

Alors, prêt à tenter l'expérience ?

Si vous résidez dans l'une des 6 communes du territoire de la CCSE, vous pouvez réserver un kit de compostage ou de lombricompostage en ligne en complétant le bon de réservation et en prenant connaissance du règlement de l'opération. Suite à la réception du bon de réservation, le service Environnement vous informera, par mail ou sms, de la date et du lieu de retrait du composteur ou lombricomposteur. Le jour du retrait, prévoyez un chèque du montant du matériel à l'ordre du trésor public ou l'appoint en liquide (la monnaie ne pourra être rendue).

Le kit de compostage est composé de :

- Un composteur (de 400 ou 600 litres / en bois ou en plastique)
- Un bioseau (facilitant le transport des déchets de la cuisine jusqu'au composteur)

- Un aérateur (facilitant le mélange des matières dans le composteur).
- Un lombricomposteur en plastique de 3 plateaux

A vous de choisir le kit qui vous convient ! Vous ne savez pas lequel choisir ? Voici nos conseils :

Le lombricomposteur est approprié pour les personnes n'ayant pas d'extérieur. Il trouvera sa place dans un petit coin de la cuisine ou sur un balcon à l'ombre. Le composteur de 400 litres est de loin celui qui convient au plus grand nombre. Il est adapté pour les familles jusqu'à 6 personnes. En bois ou en plastique, c'est vous qui choisissez ! Le composteur de 600 litres est généralement réservé pour les établissements avec de la restauration collective (ex : restauration scolaire). Mais il peut aussi être adapté pour les familles de plus de 6 personnes disposant d'un jardin de plus de 500 m², ou pour un point de compostage collectif.

La participation financière demandée aux usagers suivant le modèle choisi :

Composteur plastique 400 L - 600 L : 20 €

Composteur bois 400 L - 600 L : 30 €

Lombricomposteur : 40 €

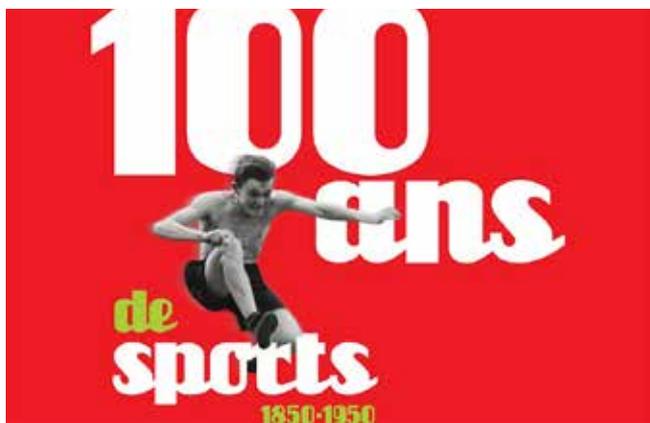
Pour information : le composteur est livré en kit (composteur, bioseau et aérateur), il rentre facilement dans le coffre d'une voiture mais demande un peu de manutention. Suivant le modèle le poids varie.

Vous trouverez plus d'informations sur le règlement de l'opération composteur ainsi que sur les modèles de composteurs et lombricomposteurs sur les liens ci-dessous.

Selon les réservations, la 1^{ère} permanence de retrait des kits de compostage et de lombricompostage aura lieu courant avril de l'année 2021. Les suivantes auront lieu une fois par trimestre en moyenne.

Les permanences pour les réservations de composteurs de 600 L en plastique pourront avoir lieu plus tard dans l'année, pour cause actuelle de rupture de stock.

La mission Prévention du service Environnement pourra vous conseiller et accompagner dans le choix du modèle et dans la mise en œuvre du composteur.



L'exposition (1850-1950) aura lieu à la bibliothèque du 12 au 26 Avril 2021.

Pendant 100 ans, les sports n'ont cessé de se mettre en mouvement pour conquérir de nouveaux temps et de nouveaux espaces. Aux premières régates et au spectacle mondain des courses hippiques ont succédé de grands festivals de gymnastique, des courses cyclistes essayant sur tout le département, des combats de boxe, des compétitions régulières de rugby, de football ou de basket... De la survivance de pratiques anciennes à l'apparition de sports nouveaux, partagés et populaires, la période fondatrice allant de 1850 à 1950 est véritablement marquée par l'entrée des sports dans la modernité.

Au travers d'une progression chronologique (le temps de la vélocipédie, l'arrivée des sports collectifs, le sport-spectacle...) et d'éclairages thématiques (les lieux du sport, les associations sportives, le sport féminin...), l'exposition donne des clés de compréhension du présent. Elle montre que l'histoire des sports se conjugue au pluriel : collective bien plus qu'individuelle, elle est faite d'une multitude de petites foulées, de longues passes et de grands buts.

FROSSAY

tigratik

COMMUNICATION
ENTREPRISES - PARTICULIERS - ASSOCIATIONS

- BULLETIN MUNICIPAL
- ÉVÉNEMENTIEL - STAND
- COMMUNICATION INTERNE
- AFFICHES - FLYERS
- ENCARTS PUB
- CARTE DE VCEUX
- CARTE DE VISITE
- RÉSEAUX SOCIAUX
- WEB - E-MAILING...



06 67 91 87 77

valmartin@orange.fr



Comment vous est venue l'idée d'ouvrir une épicerie en vrac ?
« Je suis moi-même une consommatrice de vrac et de produits locaux. Il était trop compliqué de faire des kilomètres en voiture sur le Pays De Retz. »

Le projet s'est réalisé sur combien de temps ? « Il s'est réalisé sur 6 mois, c'est vraiment le local qui a fait que cela a dû s'accélérer. »

Pourquoi avoir choisi Frossay ? « J'ai choisi Frossay car j'y suis habitante et surtout je voulais créer ce genre de magasin dans les terres. »

Dans ce contexte particulier avez-vous rencontré des aléas ?
« Non pas de difficultés particulières. »

Quel type de produits souhaitez-vous vendre ? Il ne s'agit que des produits locaux ? « Les produits proposés sont : produits frais locaux des fermes environnantes, vrac alimentaire et entretien de la maison et produits cosmétiques. »

A l'avenir comment imaginez-vous votre épicerie ? « Je l'imagine avec des clients toujours plus nombreux dans un esprit de mieux consommer. »

emilie.audeon@gmail.com - 06 69 34 60 15

Facebook : Vrac du coin

18 Place de L'Eglise - 44320 FROSSAY

ANIMATRICE SENIORS

À domicile ou dans votre lieu de vie (Ehpad, Résidence Autonomie...)

- Stimulation
- Jeux de mémoire ou de société
- Sorties, promenades, accompagnement à des RDV
- Ateliers manuels (cuisine, jardinage, loisirs créatifs...)
- Aide aux démarches administratives
- Lecture
- Initiation à l'informatique
- Chants et musique
- Soulager les familles et/ou les aidants familiaux



Les jeux d'Alicia



C'est parti :

Empruntez vos jeux de société !!!

Pour 20€ par an, devenez adhérent et emportez chez vous pour quelques jours les jeux que vous aimez ou que vous souhaitez découvrir (voir conditions).

Défis, ambiance, stratégie, des jeux qui vont animer vos soirées, vos week-ends, vos vacances ou bien vos mercredis avec vos petits lousps.

Pour cela nous vous proposons une permanence tous les vendredis de 17h à 18h pour devenir adhérent et ainsi pouvoir emprunter les jeux.

Pour ceux dont le jour ne serait pas compatible avec vos possibilités, envoyez-nous un mail : lesjeuxdalicia@orange.fr

NB : Le jour pourra évoluer si la majorité préfère le samedi matin. N'hésitez pas à nous le faire savoir.

APPEL A BENEVOLES

Vous êtes fans de jeux de société ou novice, jeune génération ou bienheureux sénior à la retraite, bout en train (...ou pas) et vous souhaitez vous investir dans la vie locale et associative quelques heures dans l'année ou de façon récurrente ? Venez nous rejoindre dans cette aventure en tant que bénévole !

Toutes les infos du moment sur notre page Facebook : Les Jeux d'Alicia.

Toutes les infos sont sur notre page Facebook : Les Jeux d'Alicia.
Likez notre page pour les recevoir.

Club de la Détente

- Le Club de la Détente envisage deux expos-vente de peinture sur porcelaine, peinture tout support, ainsi que vannerie rotin le samedi 1er et le dimanche 2 Mai d'une part et aussi le samedi 13 et dimanche 14 Novembre d'autre part, toujours sous réserve des conditions sanitaires du moment.

- La sortie annuelle aux salines des Sables d'Olonne prévue le Jeudi 17 Juin est maintenue à ce jour, il reste quelques places disponibles à réserver rapidement.

- En ce qui concerne la cotisation 2021, la gratuité est appliquée à l'exception des nouveaux adhérents qui est maintenue à 12€ pour l'année.

Contact : Josiane Guillou : 06 99 34 80 70

Tennis

Nous avons repris les entraînements sur terrain extérieur ce dimanche 14 mars 2021, toutes les catégories d'âge sont concernées. Les entraînements se font sur les courts extérieurs de Saint Viaud.

Football

Comme pour tous les sportifs, la saison a été mise entre parenthèses.

Il n'y a plus de compétition pour l'instant, mais depuis début janvier, avec l'accord de la Mairie, les joueurs ont retrouvé l'herbe de nos terrains pour les entraînements (en respectant les protocoles sanitaires mis en place par le District de Football de Loire Atlantique).

Nous espérons pouvoir maintenir un entraînement par semaine pour chaque catégorie...

Basket

L'US BASKET Frossay ST Viaud compte désormais sur le soleil pour proposer des entraînements en extérieur.

Présent sur les deux communes, le mercredi après-midi, samedi après-midi et dimanche matin, les entraîneurs doivent proposer des exercices s'appliquant aux consignes du protocole sanitaire.

Le club remercie les deux mairies pour l'accès prioritaire, sur le city suivant les créneaux qui ont été établis.

Pour toutes informations concernant notre club, vous pouvez accéder à notre site au <http://club.quomodo.com/us-basket-frossay-st-viaud> ou écrire à fsvbasket@gmail.com



Infos pratiques

MAIRIE

4, rue du Capitaine Robert Martin
Tél : 02 40 39 72 72
Fax : 02 40 39 78 35
mairie@frossay.fr - www.frossay.fr
Ouverture Le lundi de 9h00 à 12h30

Du mardi au vendredi de
9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Jardin du Livre
1, rue de Bel Air 44320 FROSSAY
jardindulivre@frossay.fr
http://frossay.opac3d.fr
Permanences Mercredi de 16h00 à 18h00
- Jeudi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 16h00 à 18h00
Dimanche de 10h00 à 11h30

RESTAURANT SCOLAIRE

Place du Calvaire Réservations ou annulations au
06 76 86 67 50 - cantine@frossay.fr

MAISON DES JEUNES FROSSAY

A partir de 11 ans
Horaires hors vacances :
Mardi et Vendredi : 17h/19h, accueil
Mercredi : 14h30/16h00, activités 11/15 ans
et 16h/19h, accueil
Samedi : 14h/17h, accueil - Tél : 02 40 39
87 74 - mjfrossay@maisonpourtous.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

10, rue de la Mairie - Tél : 02 40 27 15 84
alsh.frossay@cc-sudestuaire.fr
www.cc-sudestuaire.fr

ÉCOLE ALEXIS MANEYROL

1 Place du Calvaire - Tél : 02 40 39 73 71

ÉCOLE PRIVÉE MONTFORT

5, Rue de la Paix - Tél : 02 40 39 76 68

MICRO CRECHE LES TY LOUPS

17, rue du Magnolia - Tél : 09 63 69 74 67

MARCHÉ

Le jeudi matin sur le parvis de l'église

DÉCHETTERIE Le Pré Macé

Lundi de 9h00 à 12h00
Mercredi de 14h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

PERMANENCES CAF (sans rendez-vous)

Place de l'Hôtel de Ville - St-Brévin-Les-Pins
- Tél : 0 810 25 44 10
Le lundi de 9h00 à 12h00
(sauf pendant les vacances scolaires)

GUIPA CLIC

Accueil du public : A St-Brevin-les-Pins,
28 avenue Jules Verne - Tél. 02 40 27 75 12
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Ouest-France Véronique Chéraud
Tél : 06 27 56 42 57
cheraud.veronique@orange.fr
Courrier du Pays de Retz Simon MAUVIEL
simon.mauviel@publihebdos.fr
Presse Océan - Aurélie BENOIT
aurelbenoit@icloud.com

MEDICINS GENERALISTES

HÉROUX Eloïse / **MOREAUX** Nathalie /
FONDIN Émilie / **BALON** Annaëlle
1, impasse Vallée - 02 28 53 02 99

OSTÉOPATHE

COLOMBEL Marine - 06 67 44 54 70

ORTHOPHONISTE

LEXONAIC Agathe - 07 62 60 95 23

SAGE-FEMME

PÉTARD Stéphanie - 06 70 94 06 12

INFIRMIERS

SOIN SANTÉ - 02 40 21 70 88
Permanence tous les jours de 9h à 9h15
sauf dimanche et jours fériés
(Prise de rendez-vous obligatoire)

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

OUDARD Salomé - 06 71 02 07 68

Agenda

Du 12 au 26 Avril 2021

Exposition à la Bibliothèque :
« 100 ans de Sports » (1850-1950)

**Le Jeudi 29 Avril
de 16h à 19h30**

sur rendez-vous : Don du Sang

Salle de la Bergerie
SAINT PERE EN RETZ

Du 04 au 06 Juin 2021

Rendez-vous aux Jardins



Dimanche

13 et 20 Juin 2021

N'oubliez pas que votre pièce
d'identité avec photo
est indispensable.

Inscription possible
jusqu'au 07 mai